



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 27 JANVIER 2021 EN VISIOCONFÉRENCE

Étaient présents : GUINDON, Jean-François LEFEBVRE, Johanne
MAROIS, Joël PLEAU, Benoît
TREMBLAY, Gaston

Était absent : FORGUES, Marc THIBAUT, Michel

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19h20.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Johanne Lefebvre présente l'ordre du jour du conseil d'administration du 27 janvier 2021, aucun ajout n'y est apporté et celui-ci est ensuite adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil d'administration tenue le 10 décembre 2020 et des procès-verbaux des assemblées extraordinaires des 30 décembre 2020 et 18 janvier 2021

Les membres du CA ont pris connaissance de ces procès-verbaux.

Joël Marois demande que la correction suivante soit apportée au procès-verbal du 10 décembre 2020 :

Article 6.7 Dons : Au deuxième paragraphe, on devrait lire que les ordinateurs seront offerts gratuitement aux usagers du Centre et qu'il n'y aura pas de service après-vente d'offert. Le donateur veut demeurer incognito.

Johanne Lefebvre apportera les corrections au compte rendu avant sa signature.

Les procès-verbaux de l'assemblée régulière du conseil d'administration, tenue le 10 décembre 2020 et des procès-verbaux des assemblées extraordinaires des 30 décembre 2020 et 18 janvier 2021, sont ensuite adoptés à l'unanimité. Dû au contexte particulier de la COVID-19, Johanne Lefebvre et Marc Forgues signeront les copies de ces CA hors rencontre.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN
DE VIE INC. TENUE LE 27 JANVIER 2021 EN VISIOCONFÉRENCE**

4. Suivi au PV du 10 décembre 2020

4.1. Comité Levée de fonds

Gaston Tremblay résume les activités accomplies à ce jour par le comité :

- Trois rencontres ont été tenues depuis novembre dernier et une quatrième aura lieu mardi prochain.
- Les livrables suivants ont été réalisés à ce jour :
 - ✓ Plan de commandite,
 - ✓ Pamphlet de deux pages décrivant notre campagne de financement réalisé par Effet Boomerang,
 - ✓ Base de données des commanditaires et donateurs mise à jour,
 - ✓ Fichier de publipostage complété.
 - ✓ Communiqué de presse transmis à *NordInfo*, le 25 janvier 2021. Date de publication à confirmer.
- Les prochaines étapes :
 - ✓ Réaliser le publipostage et le transmettre à un imprimeur pour impression du publipostage et des enveloppes et envoi. Date prévue : 2 février 2021.
 - ✓ Sélectionner un article promotionnel à remettre aux donateurs et commanditaires. Date prévue : 2 février 2021.
 - ✓ Approuver la vidéo d'une minute réalisée par Effet Boomerang et qui permettra de faire une publicité ciblée à la MRC Thérèse-De Blainville sur Facebook. Date prévue : 2 février 2021.
 - ✓ Publicité ciblée sur Facebook prévue dans la semaine du 1^{er} février. Le personnel et les membres du CA seront appelés à partager cette vidéo avec leurs amis Facebook.
 - ✓ Ajout de la vidéo et du pamphlet de 2 pages sur le site du Centre Regain de vie, dans la semaine du 1^{er} février 2021.

4.2. Laminé résultats de la campagne de financement pour commanditaires

Gaston Tremblay a trouvé sur Internet, les entreprises pouvant fournir des services de laminage. Ceci peut être réalisé par Costco et la plupart des pharmacies.

Annie Latreille a tenté de commander le laminage de la photo des résultats de la dernière campagne de financement, mais la photo n'avait pas une résolution suffisante pour la réalisation du laminage.

Gaston Tremblay a augmenté la résolution de l'image à l'aide de Photoshop et l'a remise à Sandrine Gaudet pour qu'elle puisse compléter le dossier.

Il s'interroge cependant sur la pertinence de produire cette plaque laminée pour les commanditaires de l'année dernière alors que nous devons en produire une nouvelle pour la campagne actuelle, dans 4 mois.

Après discussion, le CA a décidé de ne pas produire de laminé pour la campagne de financement 2020.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN
DE VIE INC. TENUE LE 27 JANVIER 2021 EN VISIOCONFÉRENCE**

4.3. Moisson Laurentides/Transport

Geneviève Décarie a assisté à la rencontre concernant la hausse des coûts de transport des denrées de *Moisson Laurentides*. La première proposition entraînerait des coûts additionnels de 200\$/semaine pour le *Centre*. L'autre proposition basée sur une répartition équitable, selon le kilométrage parcouru, entraînerait des coûts de 30\$/semaine.

Sandrine Gaudet mentionne qu'une subvention pour couvrir ces coûts additionnels est disponible et qu'elle doit être déposée d'ici le 5 février 2021. Elle a contacté Mme de Repentigny et a demandé une rencontre.

4.4. Dépôt par Joël de la reddition de compte SPLI

Les documents ont été signés et déposés le 11 janvier 2021. Tous les documents sont dans l'ordinateur de Joël Marois.

5. Gestion administrative

5.1. Résolution demande Centraide 40 000 \$

Annie Latreille a préparé une demande de don à notre mission de 40 000 \$, pour 2021, à Centraide Laurentides.

Une résolution du conseil d'administration sera préparée par Johanne Lefebvre et doit être signée par la présidente et le secrétaire de l'assemblée, Gaston Tremblay.

5.2. Résolutions : Sandrine Gaudet autorisée à représenter le Centre auprès de Centraide, Caisse populaire, EmployeurD, MFA, Emploi Québec, Service Canada

Aucune résolution n'est requise pour la *Caisse populaire*, le changement de gestionnaire dans le *Registre des entreprises du Québec* est suffisant. Par la suite Sandrine pourra compléter directement avec AccèsD, les autorisations de signature des chèques du Centre Regain de vie.

Résolution EmployeurD : Sandrine va vérifier la démarche à suivre avec France Wagner.

Pour les résolutions du *Ministère de la Famille et des Aînés (MFA)*, d'*Emploi Québec* et de *Service Canada*, Sandrine Gaudet recherchera dans les documents d'Annie Latreille si elle peut trouver des exemples de celles remplies antérieurement. Johanne Lefebvre les rédigera par la suite.

5.3. Augmentation Interac de 1 000 \$ à 5 000 \$

Gaston Tremblay considère que cette façon de payer un fournisseur était exceptionnelle et que les termes de paiement apparaissant sur la facture (net 30 jours) auraient dû être respectés sur la deuxième facture de Premium Ressources humaines. Il ne recommande donc pas d'augmenter cette limite à 5 000 \$. Deux mille dollars serait une limite acceptable.

Après discussion et sur proposition de Benoit Pleau, le CA décide à l'unanimité de suspendre cette demande.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN
DE VIE INC. TENUE LE 27 JANVIER 2021 EN VISIOCONFÉRENCE**

Sandrine Gaudalet mentionne que son organisme précédent utilisait *AccèsD* pour payer ses fournisseurs avec un mécanisme de double autorisation qui pouvait être donné à distance. Elle va s'informer auprès de Desjardins.

5.4. Proposition : Règles déterminant les conditions de travail du Centre

Le document *Règles déterminant les conditions de travail du Centre* réalisé par le comité *Échelles salariales* a été transmis par courriel, le 22 janvier dernier, à l'ensemble des membres de CA pour qu'ils en prennent connaissance avant la réunion.

En l'absence de Marc Forgues qui a des commentaires importants à transmettre sur ce document, l'adoption de ce document est reportée au prochain CA.

5.5. Proposition : Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel et de traitement des plaintes

Le document *Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel et de traitement des plaintes* réalisé par le comité *Échelles salariales* a été transmis par courriel à l'ensemble des membres de CA pour qu'ils en prennent connaissance avant la réunion.

Après discussion, il est proposé par Benoit Pleau, secondé par Jean-François Guindon, que ce document soit adopté par le conseil d'administration.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sandrine Gaudalet sera responsable de sa mise en application auprès des employés.

5.6. COVID situation actualisée

Les impacts sur les activités du Centre jusqu'au 8 février 2021 sont :

- **Bonhomme à lunettes** : maintenu le lundi matin.
- **Distribution alimentaire** : maintenu les mardi et mercredi. Les sacs sont préparés par le personnel et distribués à l'extérieur le mercredi.
- **Halte-garderie** : fermée, mais la responsable appelle les parents et fait des visioconférences en Zoom avec les enfants, assiste aux colloques et nettoie les jouets.

La halte-garderie pourrait être réouverte si l'un des cas suivants se produit : si un enfant nous est confié par la *DPJ* et si un parent a vraiment besoin d'un répit, a un problème de santé mentale, etc.

Sandrine Gaudalet voudrait aussi réactiver les repas du vendredi soir sous forme de prêt à emporter. Le Centre fermerait ses portes à 19h30 pour permettre aux employés de retourner à la maison avant 20h00 et des autorisations pour le couvre-feu seront complétées et remises aux employés pour éviter des contraventions pour non-respect du couvre-feu.

Après le souper, les usagers seront dirigés vers le *Resto-Pop* qui est maintenant une halte-chaleur pour les personnes itinérantes.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN
DE VIE INC. TENUE LE 27 JANVIER 2021 EN VISIOCONFÉRENCE**

5.7. Formation au gestionnaire d'établissement alimentaire MAPAQ

Sandrine Gaudet doit suivre la formation *Gestion en hygiène et salubrité alimentaire de la MAPAQ* d'une durée de deux jours. Elle a contacté le CISSS qui va lui transmettre les dates des prochaines formations.

Il sera aussi requis de former Samantha et Geneviève.

5.8. Production des feuillets d'impôt par EmployeurD

Les feuillets d'impôts de l'année 2020 ont été produits par *EmployeurD*. Cependant, ni Gaston Tremblay, ni Johanne Lefebvre ne connaissent les étapes du processus lié à la distribution des T4 et Relevé 1.

Sandrine Gaudet devra s'en informer auprès de la comptable ou d'*EmployeurD*. Ils doivent être remis aux employés avant le 1^{er} mars 2021.

5.9. Carte de crédit au nom d'Annie à détruire et demande pour Sandrine

La carte d'Annie Latreille n'a pas encore été annulée. Sandrine devra la faire annuler et faire une demande pour en obtenir une à son nom, lorsque le *Registre des entreprises du Québec* aura été modifié. Pour l'instant, toutes les dépenses mineures liées au Centre passeront par la Petite Caisse de France Wagner.

Gaston Tremblay a créé et transmis les informations d'*AccèsD Affaires* à Sandrine. Elle devra contacter *AccèsD* pour finaliser l'étape *Signature des chèques* lorsque le *Registre des entreprises du Québec* aura été corrigé.

5.10. Gestion feuilles de temps électronique

Pour simplifier la gestion des feuilles de temps, diminuer les erreurs faites par les employés lorsqu'il la complète, Gaston Tremblay en a créé une nouvelle version Excel, cependant les employés se plaignent de la lourdeur de la tâche.

Ce dossier ne concernant pas le conseil d'administration, Sandrine Gaudet s'occupera de gérer le changement.

6. Gestion Financière

6.1. Suivi SPLI dépôt de pièces justificatives dépenses juillet-septembre 2020

Sandrine Gaudet contactera la personne responsable du dossier SPLI pour avoir plus d'information. Joël Marois a fourni tous les documents à Annie Latreille avant son départ.

6.2. Reddition de compte SPROTT cartes cadeaux

Sandrine Gaudet a parlé à la responsable et la reddition de compte est assez simple à réaliser. Les cartes restantes seront distribuées d'ici vendredi. Il ne sera pas possible d'avoir d'autres cartes, tant que la reddition de compte n'aura pas été produite.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN
DE VIE INC. TENUE LE 27 JANVIER 2021 EN VISIOCONFÉRENCE**

Geneviève Décarie lui proposera une façon de faire pour distribuer ces cartes de façon équitable à la clientèle.

6.3. Offre cartes cadeaux par l'attaché politique d'Éric Girard

L'attaché politique du député provincial Éric Girard nous a offert des cartes-cadeaux. Sandrine Gaudet l'a contacté et le dossier suit son cours.

6.4. Majoration du financement par le MFA à 130 000 \$ X 5 ans

Le *Ministère de la Famille et des Aînés* a majoré le financement annuel à notre mission globale pour le porter à 130 000 \$ pendant 5 ans. Le montant reçu actuellement est de 101 060 \$.

Sandrine Gaudet se renseignera concernant le montant applicable à l'exercice financier 2020-21.

6.5. Don paroisse Ste-Thérèse d'Avila

Un don extraordinaire nous a été remis par la paroisse Ste-Thérèse d'Avila. Cette somme de 12 000 \$ a été déposée dans notre compte en janvier.

6.6. Facture Vidéotron à surveiller

Vidéotron a facturé le Centre Regain de vie pour le matériel prêté qui ne lui avait pas été retourné à la suite d'un quiproquo.

Gaston Tremblay a récupéré cet équipement qui traînait sur le dessus d'une armoire et l'a rapporté à Vidéotron au début janvier. Le crédit devrait apparaître sur la prochaine facture.

6.7. Suivi budgétaire au 31 décembre 2020

Gaston Tremblay présente les résultats financiers au 31 décembre 2021. Les faits saillants en sont :

- Le solde du compte de chèque était de 71 848 \$ et celui du compte d'épargne de 100 832 \$.
- Au 26 janvier 2021, le solde du compte de chèque était de 79 231 \$ et celui du compte d'épargne de 100 832 \$.
- Les revenus ont été de 25 531 \$ et les dépenses de 43 929 \$ pour un déficit d'opération de 18 398 \$.
- 10 000 \$ ont été reçus de Centraide pour le projet *Jamais seul* et 11 000 \$ du ministre des finances, Éric Girard.
- Un don de 1 000 \$ d'Énergir a été reçu, 500 \$ de Stéphane Cumming, 100 \$ du député Mario Laframboise et 50 \$ de Jacques Juneau, un ancien employé.
- Les projections de revenus de janvier ont été modifiées pour y inclure le don de 12 000 \$ de la paroisse Ste-Thérèse d'Avila et 823,55 \$ de PayPal.
- Les projections de dépenses de janvier ont été revues en fonction de la date d'entrée en fonction de Sandrine.
- Après 9 mois d'opération, nous avons reçu 82% des revenus budgétés et nous avons encourus 77% des dépenses budgétées.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN
DE VIE INC. TENUE LE 27 JANVIER 2021 EN VISIOCONFÉRENCE**

- Si la tendance se maintient, nous devrions terminer l'exercice avec un déficit de 65 553 \$ vs un déficit budgété de 82 579 \$, donc un gain de 17 026\$.
 - Il est à noter que les revenus projetés de la présente campagne de financement sont de 65 000 \$. Tout excédent de ce montant viendra affecter de façon positive, la performance globale de l'exercice financier.
 - L'impact du remplacement de Lucie Duperron n'a pas été inclus dans ces projections.
 - Au 31 mars 2021, le solde de nos avoirs bancaires devrait être de 154 368 \$.
- 6.8. Suggestion d'Annie : argent supplémentaire pour engager une personne pour remplacer Lucie à la halte-garderie en cas d'absence pour maladie

Gaston Tremblay mentionne que jusqu'au 8 février prochain, à moins que l'une des 2 conditions mentionnées à l'article 5.6 ne se produisent, il ne devrait pas y avoir d'impact financier pour le Centre.

Si l'absence de Lucie Duperron se poursuit au-delà du 8 février, il pourrait alors y avoir des impacts, non prévus dans les projections actuelles.

7. Varia

Aucun point **Varia** n'a été discuté au cours de la rencontre.

8. Date du prochain CA

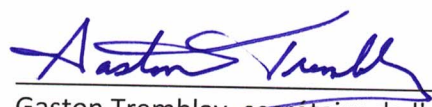
La prochaine assemblée du CA aura lieu le mardi 9 mars 2021 à 19h00. On ne sait pas si elle aura lieu en présentiel ou par visioconférence.

Si la rencontre a lieu en visioconférence, Jean-François Guindon contactera Michel Thibault 15 minutes avant la rencontre pour l'assister dans les étapes à suivre pour se joindre à la rencontre.

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est faite à 21h09.


Johanne Lefebvre, présidente de l'assemblée


Gaston Tremblay, secrétaire de l'assemblée